

Le langagier

BULLETIN LINGUISTIQUE DU DÉPARTEMENT D'ÉTUDES FRANÇAISES

Tél. : (705) 675-1151, poste 4305
Télééc. : (705) 675-4885
Courriel : langagier@laurentienne.ca

Université Laurentienne

Sudbury (Ontario) Canada P3E 2C6
<http://www.etudesfrancaises.laurentienne.ca>

ISSN 1201-7493

Équipe : - rédaction : Pascal Sabourin
- lecture d'épreuves : Ali Reguigui, Amélie Hien, Éric Trudel
- mise en page : Béatrice Dubé-Prévost

17^e année, N° 72, ©novembre 2010

Dans ce numéro :

Braoule (brahoulle) / Cramper /
Godendard / Gourgane /
Guidance / Guédille / Nommer /
Résident ou résidant? / Taloché



Réflexion langagière (sur le pouvoir de la langue) : « Le langage est la meilleure arme qu'on ait trouvée pour négocier sa place dans le monde. »

Laurent Cantet, cinéaste



BRAOULE (aussi écrit BRAHOULE)

Nos lecteurs ont certainement entendu un parent, un oncle ou un voisin utiliser le mot **braoule** en parlant d'une cuiller en bois à long manche servant à brasser la soupe ou le ragoût. Ce terme est très répandu au Québec et dans les communautés francophones du Nord-Est de l'Ontario, mais son origine reste inconnue. Le mot a aussi désigné la grosse cuiller en bois avec laquelle on brassait la moulée des cochons. Dans nos villages, l'expression figurée « J'vais te passer la **braoule** » avait deux sens : « Je vais te faire manger de la merde », et cet autre sens tout aussi coloré : « Je vais te donner des coups (de **braoule**) », par analogie au long manche de l'ustensile.

CRAMPER (les roues d'une voiture)

On a beau consulter les meilleures sources, mais on ne trouve généralement pas ce verbe pourtant très répandu au Canada français. Même pas dans le *Grand diction-*

naire terminologique, ni *Termium*, ni le *Multi*, ni le *Plus*. Si l'on recule d'une vingtaine d'années, le *Dictionnaire des difficultés de la langue française au Canada* de Dagenais relevait le verbe **cramper**, mais seulement avec le sens de « fixer à l'aide de crampons ». D'ailleurs, le jugement de Dagenais était définitif et sans appel : donner à **cramper** le sens de tourner les roues d'un véhicule « est une faute », car le mot « n'existe pas en français ». (Ouf! Et hop! pour neuf siècles d'existence du verbe dans les parures françaises!). Le *Dictionnaire des canadianismes* de Dulong note le verbe et le sens de « tourner les roues » d'un véhicule, dont l'origine serait l'anglais *to cramp*. *Antitode* reconnaît aussi ce sens au verbe **cramper**.

Au Canada, l'emploi de **cramper** dans le sens de « tourner les roues d'un véhicule » a ses sources dans les langues populaires de l'Ouest de la France. Cette idée était présente dans le verbe francique *kramp*, « courbé », dont est issu **cramper**. Il est utile de noter que le verbe anglais *to cramp* est un emprunt à l'ancien français *crampe* (et non l'inverse, comme semble le suggérer Dulong). Enfin, la langue populaire au Canada a élaboré plusieurs expressions savoureuses : « Nous étions **crampés** en entendant son histoire (tordus de rire). » « Nous étions tous **crampés** dans sa petite voiture (tassés, l'un par-dessus l'autre). » « **Crampe** en masse, tu vas frapper le poteau! (tourner plusieurs fois le volant) »

GODENDARD

À l'occasion d'une visite du Village québécois d'antan, près de Drummondville, nous entendons un figurant expliquer aux visiteurs que le terme **godendard** est le nom qu'on donnait autrefois aux travailleurs forestiers qui venaient d'en dehors, les « gars d'en dehors ». Mmm...Bien que ce sens convienne à l'atmosphère que l'on

veut recréer dans ce village historique, la vérité est assez différente. Apparu en français vers 1306, le terme désignait une sorte de hallebarde, une arme à long manche, à fer pointu d'un côté et tranchant de l'autre. Il venait du néerlandais *goedendach* qui signifiait « bonjour ». Pourquoi « bonjour » en parlant d'une arme particulièrement meurtrière? Parce que cette dernière servait à porter le bonjour à l'ennemi! Par extension de sens, le mot s'est dit d'une scie et, au Canada, il a signifié une longue scie munie d'un manche court à chaque extrémité qui se maniait à deux et qui servait à débiter les troncs d'arbres.

Ces bûcherons étaient peut-être des « gars d'en dehors », mais le nom de leur scie venait plutôt d'une arme ancienne.

GOURGANE

Un lecteur qui a voyagé dans la région de Charlevoix nous dit avoir entendu l'expression « pays de la **gourgane** » à propos de cette région pittoresque. Et il a eu l'occasion de savourer la traditionnelle soupe aux **gourganes**. Il se demande d'où vient ce terme.

L'origine précise du terme est inconnue. Aussi appelée *fève des marais*, on sait que cette plante de la famille des papilionacées était connue en Normandie au milieu du XVII^e s. Elle fut apportée d'Europe à l'époque coloniale puisqu'on utilisait la fève séchée comme ration des équipages. Très répandu dans les campagnes québécoises, le terme **gourgane** a aussi désigné plusieurs espèces de fèves sèches.

GUIDANCE

Que pensez-vous de l'énoncé suivant : « Un autre fait intéressant est l'organisation de centres de **guidance** pour les personnes âgées. » En Belgique, on parle de « Centre de **guidance** et de santé mentale ». Voir

<http://www.elsene.irisnet.be/site/fr/02vivrex/sante/santementale.htm>.

Guidance? Pur anglicisme?

Peu usité dans la langue courante, ce mot est pourtant bien français, tenant son origine du verbe **guider**, lui-même d'un ancien mot occitan *guidar*, issu du francique *witan* « montrer une direction, conduire ». Cependant, le dérivé **guidance** n'est apparu qu'en 1969, sous l'influence de l'anglais *guidance*, terme répandu dans le domaine des services d'aide psychologique, psychothérapique et éducative. Ajoutons que le mot anglais *guide* dont dérive *guidance* est, en réalité, un emprunt à l'ancien français *guida*. Alors que l'anglais a formé le dérivé *guidance* en lui donnant un sens très général (technique, médical, pédagogique, etc.), le français a plutôt rendu ces idées par des termes comme « orientation », « conseil », « direction ».

GUÉDILLE

Aimez-vous la **guédille**? Si vous connaissez l'expression « Avoir la **guédille** au nez », vous aurez bien raison d'avoir un haut-le-cœur. Pourtant, les casse-croûte du Bas Saint-Laurent offrent ce succulent mets composé d'un pain à hot-dog garni d'un mélange de salade (au poulet, aux œufs, au homard) et de mayonnaise. Cette acception culinaire de **guédille** serait liée au mot *guerdille* ou *gredille*, « laitue », issu de parler du centre de la France.

Mais l'histoire ne s'arrête pas là! Le terme *guerdille* ou *gredille* serait issu du francique *grisilon* « grésil, grêle ». En somme, « avoir la **guédille** au nez », ce serait avoir un grêlon qui vous pend au bout du nez!

NOMINER (une personne à un prix)

Le récent gala de L'ADISQ a eu son lot de l'expression « Les **nomisés** sont... », et nos lecteurs langagiers ont dû se demander si cela n'était pas un autre de ces méchants virus américains contre lesquels on doit se faire immuniser.

La noble Académie française a exclu ce verbe en 1985. Mais cette inoculation d'autorité n'a pas réussi à freiner la progression du virus. Simone Signoret l'utilise en 1976 dans son livre *La nostalgie n'est plus ce qu'elle était*. Le *Robert* (2007) reconnaît l'adjectif *nominé(e)* en parlant d'une personne désignée officiellement comme candidate à un prix, notamment dans le domaine du cinéma. Le *Larousse* (2009) cite

le verbe *nominer* en lui attribuant le même sens de l'anglais *nominate*. Le Centre national de ressources textuelles et lexicales (France) répertorie l'adjectif et le verbe comme américanisme.

Au Canada, *Le grand dictionnaire terminologique* affirme (aussi tardivement qu'en 2006) que le verbe *nominer*, de même que le participe *nominé* employé comme nom ou adjectif, n'ont pas été retenus parce qu'ils n'ont pas réussi à s'implanter dans l'usage. Après la soirée de l'ADISQ, l'OQLF devra peut-être revoir sa position à ce sujet.

Quoi qu'il en soit, nous assistons à la lente et inéluctable percée du virus *nominer*, et on n'a pas fini de s'en faire « gricher » les oreilles aux prochains galas de l'ADISQ et ailleurs. Pourtant, le français possède des termes bien à lui pour rendre la même idée. Par exemple, « mettre en nomination », « sélectionner », ou simplement « Les nominations sont... ».

RÉSIDENT ou RÉSIDANT?

Les francophones d'Amérique hésitent encore entre **résident** et **résidant** lorsqu'il s'agit de nommer une personne qui réside en un lieu. D'une part, les sources européennes maintiennent la distinction traditionnelle entre ces deux termes (**résident** : diplomate envoyé à l'étranger, personne établie dans un pays autre que son pays d'origine, interne de médecine, etc.; et **résidant** : qui réside en un lieu, p. ex. dans une maison de retraite). Par ailleurs, les sources plus progressistes comme *Le grand dictionnaire terminologique* et *Anti-dote* donnent à **résident**, en plus des sens notés plus haut, celui de personne qui habite un lieu, p. ex. **résident** d'un quartier, d'un immeuble, d'une localité. Pour mieux comprendre l'évolution du sens de ces deux termes, considérons ce qui suit.

Le mot **résident** est issu du latin *residens*, *-entis*, participe présent du verbe *residere*. Dès son apparition en français en 1260, et jusqu'à la fin du XIX^e s., le terme désigne la personne qui « reste, demeure, séjourne » dans un lieu, et est synonyme d'« habitant ». L'emploi de **résident** dans ce sens n'est donc pas un anglicisme comme la similitude graphique le suggère, mais un mot très ancien en français. Toutefois, comme il arrive souvent dans les cas de termes semblables en anglais et en français, la similitude favorise les glissements de sens, notamment dans les milieux de cohabitation étroite entre les deux langues. Le sens original de **résident** a, en quelque

sorte, repris du service, particulièrement dans la francophonie canadienne. Ainsi, les personnes qui vivent dans un lieu donné qui est une résidence, une maison de soins de santé ou un quartier, sont des **résidents**.

Le substantif **résident** s'utilise aussi en apposition avec d'autres termes pour évoquer l'obligation de séjour d'une personne, p. ex. : « Un médecin **résident** ». Pour sa part, **résidant**, participe présent du verbe **résider**, est parfois utilisé en concurrence avec le terme **résident** comme synonyme d'habitant pour désigner une personne qui habite en un lieu. C'est ce qui explique en partie la confusion chez les parlants français d'ici.

TALOCHE

Une lectrice nous demande de parler de **taloche**, mot que l'on utilisait dans sa famille, notamment lorsque le parent réprimandait un enfant en lui donnant un coup sur la nuque avec la main (petite réprimande!) ou au visage (grosse remontrance!).

Issu du germanique *talon*, « arracher », **taloche** est un dérivé du verbe *taler* « broyer, fouler ». Le mot a pris la forme *talloce*, puis *talloche* (fin du XV^e s.) et, dès le XVII^e s., il a acquis le sens d'un coup de la main, d'une gifflée. C'est cette acception que la langue populaire au Canada français a surtout retenue.



Nouveau lecteur?

Vous ne figurez pas sur notre liste d'envoi? Signalez-nous-le et vous recevrez **Le langagier**, gracieusement du Département d'études françaises!



Avez-vous des suggestions pour **Le langagier**?

Composez
le (705) 675-1151, poste 4305,
le 1-800-461-4030 (sans frais),
ou le (705) 675-3546
ou envoyez un courriel :
langagier@laurentienne.ca